

Le B.A.BA de la VEFA

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Assistants, secrétaires, collaborateurs débutants

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Appréhender le vocabulaire juridique relatif à la VEFA
- Maîtriser les fondamentaux d'une VEFA

Contenu :

Définition de la VEFA

- L'obligation d'édifier un immeuble
- Le transfert de propriété
- Le versement de fonds

La délimitation du secteur protégé

- La règle dite du terrain procuré
- La vente en cours de rénovation
- Les queues de programme

La protection de l'acquéreur en état futur d'achèvement

- La rédaction d'un avant contrat spécial
- La fourniture d'une garantie d'achèvement
- La règle de l'échelonnement des paiements

Les obligations du vendeur en état futur d'achèvement

- L'obligation d'achever dans un délai déterminé

- L'obligation de conformité
- L'obligation de garantie

Prérequis

Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances des bases en droit de la vente immobilière et une connaissance des principes généraux du droit des contrats spéciaux civils sont conseillés et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation